

2 - Compte-rendu du CD56

Etaient présents Bernard COURBARIAUX et Patrick LANGLOIS.

La cotisation de la SONALOM est de 100 €.

Le « permis pêche » pour les pêcheurs en mer est un sujet qui est toujours en pourparlers.

La SONALOM recevra le CD56 pour sa prochaine réunion le 14/09/2019.

Il faudra réserver une salle et le repas du midi se fera au « PARADOU ».

3 - La licence 2

Lorsqu'une association propose des boissons à ses adhérents, elle doit avoir la licence 2.

Néanmoins cette licence n'existe plus et il faut démarcher pour une licence 3.

Le Président a commandé le livre "GUIDE DES ASSOCIATIONS" édition 2019 à la librairie du sillage à Ploemeur. Le nécessaire sera fait pour être en règle.

4 - Point sur la « LITTORALE 56 »

Nous étions nombreux le jour du montage du stand et pour la décoration. Il faisait plutôt beau le jour de la LITTORALE, nous avons eu beaucoup de passage à notre stand. La roue de la découverte de la faune aquatique a bien fonctionné. Tous les lots ont été distribués.

Françoise DINE fait remarquer que nous n'avons pas de flyer qui explique ce que fait la SONALOM. C'est dommage, nous aurions pu en distribuer. De plus nous pourrions les utiliser lors de nos autres manifestations, notamment le Troc et Puces. Accord du CA pour qu'un 'flyer' soit réalisé. Françoise DINE se charge de nous faire une proposition.

Le 16/05 à 18 h 00 salle Ninnoch, aura lieu la soirée bilan et la remise de chèques aux Associations œuvrant contre le cancer et pour le bien-être des malades et de leurs proches La SONALOM, partenaire de la LITTORALE, est invitée et sera représentée.

5 - Point sur la Société RICARD

Dans le cadre d'un partenariat, Patrick LANGLOIS a rencontré Monsieur Pascal HUON représentant de la Société RICARD. Il propose de nous vendre des apéritifs Ricard, Whisky... Les prix pratiqués sont équivalents à ceux que l'on peut trouver en grandes surfaces et il faudrait en commander de grosses quantités ou s'associer avec d'autres associations.

Cela n'a pas d'intérêt pour la SONALOM car nous ne proposons pas ces alcools à nos adhérents. Quant à un partenariat pour de la publicité (banderoles...), il est interdit de faire figurer notre Association au côté d'une Société vendant de l'alcool.

6 - Point sur la sortie 2019 sur le BICHE

A ce jour, 18 personnes se sont préinscrites mais ne sont pas sûres de confirmer leurs inscriptions car nous ne connaissons pas encore la date de la sortie qui nous sera proposée. Nous devrions en savoir plus d'ici une semaine. (rappel : 50€ la sortie d'une journée)

7 - Proposition de la SONALOM pour la sortie sur le BICHE

Si la sortie de fait, la SONALOM propose de prendre en charge le pique-nique des adhérents de la SONALOM.

8 - Point sur l'achat du four

Le trésorier étant absent, ce point est reporté au prochain Conseil d'Administration.

9 - Point financier

Le trésorier étant absent, ce point est reporté au prochain Conseil d'Administration.

10 - Point sur le Troc et Puces - réunion du groupe de travail du 15/04/2019

Nous avons imprimé quelques affiches A4 et bulletins d'inscription qui sont en ligne sur notre site. Les affiches A3 seront bientôt imprimées par nos soins.

Les affiches A2 seront sans doute imprimées par BUREAU VALLEE.

Une banderole est presque prête, 2 autres sont à confectionner. Nous avons proposé un partenariat à Lomener Port d'Attache pour coller leur logo sur les banderoles moyennant 150 € pour une durée de 3 ans renouvelable. La proposition devait être posée au Conseil d'Administration de LPA qui a eu lieu le matin ce même jour. Nous espérons une réponse rapidement car les banderoles doivent être remises à l'entreprise BOSSE début juin.

Bernard MOULIN va préparer la numérotation des ardoises qui serviront à identifier les emplacements par contre il a besoin du diamètre des piquets de fer à béton qui serviront de support aux ardoises et qui doivent être remis par JP LE HIR.

Bernard MOULIN a également refait le calque du plan du parking de l'Anse du Stole qui servira de matrice pour les photocopies sur lesquelles nous déterminerons tous les emplacements. JP LE HIR avait proposé de se charger des photocopies.

Tous les adhérents sont chargés de recueillir des lots auprès de commerçants.

L'intendance, en collaboration avec JP LE HIR, est chargée d'acheter les produits non périssables durant les promotions.

Bernard COURBARIAUX demande au Conseil d'Administration s'il est d'accord pour passer un contrat avec J'AIME RADIO qui propose de passer 3 annonces par jour pendant une semaine moyennant 60 €.

Le Conseil d'Administration pense que RADIO OCEAN est plus écouté que J'AIME RADIO. Avant de donner leur décision les membres du Conseil d'Administration proposent de demander un devis à RADIO OCEAN. Bernard COURBARIAUX s'en charge.

11 - Manifestations et assurance matériel et humaine

Chaque année, la ville de Ploemeur adresse aux Associations de la commune une convention de prêt de matériel qui doit être complétée, signée et accompagnée du chèque de caution et de l'attestation d'assurance de l'Association sur laquelle doit être indiqué le montant garanti et que la clause « biens confiés » est souscrite.

Marlène BASSERY va contacter l'Assurance GROUPAMA à ce sujet. Par la même elle demandera si les bénévoles non adhérents sont assurés lors des manifestations. Sinon le seraient-ils en cas d'adhésion temporaire à titre gracieux sur une manifestation précise ?.

12 - Questions diverses :

- **Brochure SALAUN 2019/2020** : « les escapades groupes » est à disposition au local. On pourrait s'en inspirer pour nos sorties annuelles.
- **Le thon rouge** : SKALClub 44 organise le Challenge Atlantique Est de Pêche au Thon Rouge 2^{ème} édition à PORNICHET qui aura lieu du 14 au 16 août 2019.

Les associations de pêche et leurs pêcheurs sont conviés le **Dimanche 26 Mai à 10h30** à la présentation de cette nouvelle édition qui aura lieu à :

**L'Espace Camille Flammarion Salle des Evens
7 Boulevard de la République 44380 Pornic**

Notre Association ne compte pas de pêcheurs de thon rouge. Le règlement prévoit entre autre de posséder un bateau équipé pour la pêche au thon et avoir des bagues. Pour cela, si un pêcheur était intéressé, il pourrait se rapprocher de l'Association d'Hennebont.

Le Conseil d'Administration décide de ne pas envoyer un représentant à la présentation.

- **TRIATHLON** : est bientôt organisé à Kerpape, nous allons mettre à disposition la traceuse à l'organisateur. Rendez-vous est pris jeudi midi.
- **Sortie MARIE GUERZAILLE du 11/04/2020** : il y a encore 6 places de disponibles. Si vous ou vos amis souhaitez passer une bonne journée, inscrivez-vous rapidement par mail sonalom@sonalom.org ou le samedi à la permanence de 10 h 00 à 12 h 30.
- La secrétaire donne des nouvelles de **Françoise BERTIN**. Le conseil d'Administration lui souhaite un bon rétablissement et espère la revoir parmi nous très bientôt.

13 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 24 JUIN 2019 à 17 h 00.

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT
Bernard COURBARIAUX

